

Ecrit par le 9 avril 2026

## **Retraites et minima sociaux : une hausse timide mais symbolique au 1er janvier 2026**



**Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, les pensions de retraite de base et plusieurs minima sociaux seront revalorisés de 0,9%, une augmentation modeste liée au ralentissement de l'inflation. Cette revalorisation, qui se traduira par une augmentation visible sur les versements de février, ne concerne ni les retraites complémentaires, ni certaines prestations périphériques du système de retraite.**

Le gouvernement vient d'officialiser la revalorisation automatique des pensions de base et de plusieurs minima sociaux de 0,9% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Cette hausse reflète la logique d'indexation inscrite dans le Code de la sécurité sociale, fondée sur l'évolution moyenne des prix à la consommation hors tabac.

Ecrit par le 9 avril 2026

## Une hausse modeste mais concrète au 1<sup>er</sup> février

Pour un retraité percevant une pension de base de 1 200€, cette revalorisation représente environ 10,80€ supplémentaires par mois, montant qui sera concrètement perçu à partir des versements de février. Cette modeste hausse s'explique par la décélération de l'inflation : loin des niveaux enregistrés ces dernières années, l'indice des prix hors tabac a connu une progression faible, entraînant mécaniquement une hausse limitée des prestations indexées.

## Dans le cadre des révisions automatiques

Cette mesure s'inscrit dans une série de révisions automatiques de prestations sociales intervenant chaque début d'année, visant à préserver le pouvoir d'achat face à l'érosion monétaire. Toutefois, la revalorisation 2026 est nettement inférieure à celle de 2025, qui s'était établie à 2,2%, du fait d'un contexte inflationniste plus soutenu à l'époque.

## Pas de hausse chez les régimes complémentaires

Autre point clé pour les bénéficiaires : les régimes complémentaires de retraite ne sont pas concernés par cette hausse. Dans le cas du régime Agirc-Arrco, qui couvre les retraites complémentaires des salariés du privé, aucune revalorisation n'a été actée pour début 2026 en raison de l'absence d'accord entre les partenaires sociaux, et la valeur d'achat du point reste inchangée.

## Hausse pour les minima sociaux

Au-delà des pensions de base, plusieurs minima sociaux, comme l'ASPA ([allocation de solidarité aux personnes âgées](#)) ou certains seuils de ressources bénéficieront de la même augmentation. Cette mesure constitue une bouffée d'oxygène, certes limitée, pour les plus modestes, mais elle ne dissipe pas toutes les inquiétudes quant à l'adéquation des niveaux de vie avec le coût réel de la vie, notamment pour les retraités les plus fragiles.

## Les retraités, un public sensible aux élections

L'impact politique de cette revalorisation reste sensible dans un débat public où les attentes des retraités, qui représentent une part importante de l'électorat, pèsent toujours lourd dans les arbitrages budgétaires. En attendant, pour les bénéficiaires, ce coup de pouce modéré annonce avant tout un ajustement technique à l'inflation, sans changer fondamentalement la donne économique de nombreux ménages.

## Beaucoup de seniors en Vaucluse

Le Vaucluse comptait environ 568 702 habitants en 2025, dont plus de 132 000 personnes âgées de 65 ans et plus, soit près de 23% de la population. Au 31 décembre 2024, près de 130 238 retraités résidaient dans le département et percevaient une pension du régime général (droit direct ou dérivé). Parmi eux, environ 107 937 retraités touchent exclusivement une retraite personnelle, tandis que d'autres cumulent droits directs et droits dérivés. Ce niveau de retraités représente une part importante de la population vauclusienne : environ une personne sur quatre âgée de 65 ans ou plus est retraitée, ce qui reflète à la fois le vieillissement de la population et la pyramide des âges particulièrement marquée dans cette tranche d'âge.

Ecrit par le 9 avril 2026

### **Vivre avec 845€ par mois**

Le montant moyen mensuel brut des pensions servies par le régime général dans le Vaucluse s'élève à environ 845€ (avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires). Cette moyenne est inférieure à la moyenne nationale, qui tourne autour de 1 500€ brut, soulignant une réalité locale plus modeste pour de nombreux retraités. Ces chiffres illustrent bien les enjeux auxquels sont confrontés les retraités vauclusiens : un poids démographique important, une pension moyenne souvent plus faible que la moyenne nationale, et des besoins spécifiques en matière de logement, de services et de maintien à domicile.

Mireille Hurlin